

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE33011 – “ Vallées du Hoyoux et du Triffoy ”

La présente annexe indique, compte tenu des données actuellement disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, 15 avenue Prince de Liège à 5100 Jambes et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>.

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie actualisées, en particulier pour les surfaces, sur base des meilleures connaissances disponibles et il conviendra de poursuivre l'actualisation de ces données sur base d'une cartographie détaillée des habitats.

Le site BE33011 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Le site est composé des vallées du Hoyoux et de ces affluents (notamment le Triffoy) entre Modave et Huy. La variété des substrats géologiques confère au site une excellente diversité biologique.

Les versants forestiers sont dominés par des forêts du métaclimax des hêtraies calcicoles, neutrophiles et acidophiles. Des conditions stationnelles plus particulières permettent également la présence de forêts de ravins de grande qualité. Les fonds de vallées abritent quant à eux des forêts alluviales et d'exceptionnels travertins sur le Hoyoux et le Triffoy. Le site est par ailleurs jalonné d'une série de milieux rocheux et de pelouses, et contient de nombreuses prairies maigres d'intérêt communautaire. Au niveau des espèces animales, la présence de plusieurs grottes et cavités en fait un site important pour de nombreuses espèces de chauves-souris, notamment pour le petit rhinolophe qui y trouve l'une des seules stations wallonnes connues pour la reproduction. La vallée du Hoyoux est enfin d'une grande valeur ornithologique, grâce à la visite régulière de la cigogne noire et à la présence du hibou grand-duc, du faucon pèlerin, du martin-pêcheur, du pic noir, du pic mar, ... Enfin, au niveau entomologique, on retrouve du lucane et de l'écaille chinée dans ce site et les habitats aquatiques sont propices à la lamproie de Planer et au chabot.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9150	230,00 ha	B	
9130	220,00 ha	B	
9110	50,00 ha	B	
91E0*	25,00 ha	C	UG 7
6510	25,00 ha	C	
9180*	20,00 ha	B	UG 6
6210*	10,50 ha	B	UG 2
3260	9,30 ha	B	

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9160	5,00 ha	C	
7220*	5,00 ha	B	UG 1
6430	4,00 ha	C	
8220	2,00 ha	B	
4030	2,00 ha	C	
8210	1,50 ha	B	
8160*	1,00 ha	C	UG 2
8150	1,00 ha	C	
3150	0,80 ha	C	
6110*	0,20 ha	B	UG 2
8310		B	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6110* : Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia) (*sites à orchidées remarquables)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)

7220* : Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)

8150 : Eboulis sur roches siliceuses

8160* : Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard

8210 : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

8310 : Grottes non exploitées par le tourisme

9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9150 : Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9180* : Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1083	Lucanus cervus	Lucane cerf-volant	P				C
1096	Lampetra planeri	Lamproie de Planer	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1303	Rhinolophus hipposideros	Petit Rhinolophe	15-115 i				A
1308	Barbastella barbastellus	Barbastelle commune	0-1 i				C
1321	Myotis emarginatus	Vespertilion à oreilles échancrées	P				C
1323	Myotis bechsteini	Vespertilion de Bechstein	0-1 i				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				P	-
A030	Ciconia nigra	Cigogne noire				P	-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		1-2 p			-
A074	Milvus milvus	Milan royal				P	-
A103	Falco peregrinus	Faucon pèlerin	1 p				-
A215	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	1-3 p				-
A229	Alcedo atthis	Martin pêcheur d'Europe	1-3 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1-2 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	1-5 p				-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation ; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 14 avril 2016 de désignation du site Natura 2000 BE33011 – " Vallées du Hoyoux et du Triffoy ".

Namur, le 14 avril 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région,

R. COLLIN